



Règlement CONCOURS COSPLAY WIN'GEEK

26 & 27 octobre 2024

SOMMAIRE

Informations Générales.....	4
Sélection.....	5
Critères d'évaluation.....	5
Temps de prestation.....	5
Sécurité.....	6
Détails techniques.....	6
Briefing : Votre mission si vous l'acceptez.....	6
Sur place.....	7
De l'éthique du concours.....	7
Règle ultime !.....	7

Informations Générales

Dans le cadre de la convention WIN'GEEK , la ville de Wingles organise des concours de cosplay ouvert à toutes et tous.

Deux concours seront organisés:

- Samedi , **au créneau horaire indiqué dans le planning de la scène.**
- Dimanche, **au créneau horaire indiqué dans le planning de la scène.**

Les inscriptions pour le concours sont ouvertes jusqu'au **jeudi 24 octobre 2024 minuit**. Le concours est ouvert aux visiteurs de tout âge, les prestations des participants se doivent d'être tout public.

Merci de bien lire tout le règlement !

Sélection

La pré-inscription au concours ne sera effective qu'une fois que **tout le dossier** de [pré-inscription en ligne](#) sera **complet** (bande son, informations obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs)

Les personnes dont la pré-inscription aura été validée devront impérativement **se présenter** au Point info **au stand de VGM** pour valider leur inscription et connaître l'ordre de passage.

Tout retard à l'horaire prévu aura pour conséquence l'annulation de votre participation au concours.

La remise des prix s'effectuera dans la même journée en fin d'après-midi après délibération du jury.

Si vous utilisez des décors, merci de nous le faire savoir lors de votre inscription. Vous avez aussi le droit de désigner une personne pour vous accompagner/aider à vous équiper.

Critères d'évaluation

- La difficulté de réalisation
- Le choix des tissus et des matériaux
- La qualité de la réalisation (pourcentage fait main, originalité)
- Le rendu final du costume
- La prestation (attitude, originalité et qualité scénique)

Temps de prestation

Temps défini pour les prestations :

- Solo Enfant : 1 minute 30 **maximum**
- Solo adulte : 2 minutes **maximum**
- Groupe : 2 minutes 30 secondes **maximum**

Les participants qui souhaitent accompagner leur prestation avec une bande sonore devront fournir le fichier audio au format MP3 dans le [formulaire de préinscription en ligne](#). L'utilisation de vidéo au format MP4 n'est pas autorisée.

Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec vos prénoms, noms, celui du personnage incarné).

L'organisation cosplay se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons)

Sécurité

Les participants **ne sont pas autorisés** à utiliser tout objet ou substance pouvant être dangereuse, nuire à la prestation des participants suivants:

- **pyrotechnie**
- **paillettes, confettis**
- **matière glissante (eau, mousse, ...)**

Les participants **ne sont pas autorisés à lancer d'objets** dangereux ou lourds sur et en dehors de la scène.

Les participants peuvent utiliser des armes construites avec des matériaux de type en mousse, carton ou plastique non dangereux . **Aucune arme réelle ou assimilé ne sera autorisée.**

Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte de la convention sera confisquée par le service d'ordre et de sécurité sur place.

Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail :

[**communication@wingles.fr**](mailto:communication@wingles.fr)

Si la sécurité refuse de vous laisser passer malgré les autorisations, appelez l'organisateur sur son numéro (qui sera communiqué par mail).

Détails techniques

L'organisation met à la disposition des participants des vestiaires pour se changer, sous contrôle et/ou fermées à clés lors du concours. Seuls les membres de l'organisation et les staffs rattachés au concours de Cosplay sont habilités à permettre l'accès aux vestiaires, qui pourront s'effectuer deux heures avant le début du concours. (Si besoin de plus de temps, n'hésitez pas à nous le faire savoir).

Il est possible pour les participants ayant un décor, d'examiner la scène pour définir les lieux où placer les décors.

Nous nous réservons le droit d'accepter des Cosplay achetés en fonction du nombre d'inscrits.

Les costumes achetés souhaitant concourir seront forcément pénalisés sur des critères tels que le fait main, la difficulté ou encore de la réalisation.

Briefing : Votre mission si vous l'acceptez.

Après validation de son inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation Cosplay, et ce à l'heure précisée.

Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et le mode et l'ordre de passage définitif.

Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène.

Sur place

Vous devrez signer le présent règlement (responsable majeur) ainsi qu'un droit à l'image (permettant la diffusion de photos et vidéos de vous en cosplay) qui permettront de confirmer votre présence. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale signée.

Ces documents seront vérifiés lors de la validation de votre inscription.

De l'éthique du concours

Si un participant et/ou un membre de son groupe ne respecte pas le règlement intérieur et l'éthique de la convention, l'organisateur peut prononcer sa disqualification.

Tout acte malveillant observé peut donner suite à des sanctions, allant du simple avertissement, jusqu'à l'interdiction du concours cosplays.

Si besoin d'une médiation, vous pouvez toujours vous référer à l'organisateur.

Règle ultime !

Votre heure de gloire a sonné, profitez de ce moment et AMUSEZ-VOUS !

Date..... Fait à.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :